



Semaine 51 – Du 16 au 22 Décembre 2018 (du 08 au 14 Tevet 5779)

La e-letter est dédiée à la mémoire de :
Isaac ben Saadia Zmirou, niftar le 12 Tevet 5775

Dimanche

Cha'harit à 08h00

MARDI 18 DECEMBRE
JEUNE DU 10 TEVET

Debut 06h55
Fin 17h39

Le 10 Tévet est l'un des quatre jours de jeûne qui commémorent des périodes sombres de l'histoire juive. Les trois autres jours sont le 9 Av (le jour de la destruction des deux Temples de Jérusalem), le 17 Tamouz (le jour de la première brèche dans les murailles de Jérusalem par Titus et les légions romaines, en l'an 70) et le 3 Tichri (le jour de l'assassinat de Guedalya ben Ahiqam, le gouverneur de Judée nommé par Babylone. Il fut en fait tué le jour de Roch Hachana mais, en raison de la fête, le jeûne fut reporté au jour suivant).

Ce jeûne commémore, en effet, trois événements tristes qui ont frappé Israël : c'est un 10 tévet que les sièges des Babyloniens autour de Jérusalem ont commencé. Ce siège annonce la destruction du premier Temple qui aura lieu quelque temps plus tard et la fin du premier Etat juif, en -586. C'est aussi le 10 tévet que l'on commémore la disparition de l'un des plus importants personnages de l'histoire du peuple juif : Ezra le scribe à qui un livre de la Bible est consacré. Artisan du rétablissement d'un foyer juif en terre promise après les soixante-dix ans de l'exil en Babylonie, il a également consacré sa vie à la consolidation du peuple juif et à l'enseignement de la Torah. Or selon la coutume, il est bon de jeûner le jour de la mort de son maître. En fait, Ezra a quitté ce monde le 9 tévet mais c'est le 10 que l'on honore sa mémoire.

Le troisième événement rappelé, en ce jour, est la rédaction de la traduction en grec de la Bible, la Septante, réclamée par les autorités grecques d'Egypte, traduction remise le 8 tévet à Ptolémée II. Le 10 tévet s'inscrit ainsi dans le prolongement des événements commémorés à Hanouka, notamment l'opposition des juifs au syncrétisme proposé par les hellénistes. La Torah relève de l'universel. Il a bien été demandé aux enfants d'Israël d'écrire, sur des pierres frontalières du Jourdain, la traduction de la Torah en soixante-dix langues, celles de toutes les nations, au moment de l'établissement des enfants d'Israël en terre promise. La problématique ici n'est donc pas celle de l'universel mais celle de la perception d'une volonté de substitution des rôles et des missions. Selon la tradition talmudique, quand la traduction fut remise, le monde fut plongé dans l'obscurité trois jours durant, donc jusqu'au 10 tévet.

Ce jour est accompagné de prières particulières, de récitation de seli'hoth, de repentir, d'introspection. On y réfléchit sur la notion de techouva, de retour à soi. Le lien à la nourriture peut parfois nuire à l'effort spirituel, à la pensée. On prend quelque distance avec la matière et on tente de nourrir son âme, de reconstruire le Sanctuaire qui nous habite, de faire revivre les enseignements des maîtres, de combattre la confusion, d'apporter un peu de lumière. La dimension essentielle du jeûne se confond dans la refonte de sa personne. Le 10 tévet n'est pas un jour de désespérance mais une occasion de revenir dans le passé, parfois éprouvant, pour en sortir renouvelé et confiant dans la destinée messianique promise au monde. Le 10 Tévet est considéré comme un jour de jeûne si strict et important qu'il est observé même s'il tombe un vendredi (veille de Chabbath) alors que nos autres jours de jeûne sont calculés de telle sorte qu'ils ne tombent jamais un vendredi, afin de ne pas gêner les préparatifs de Chabbath.

DATES & HORAIRES Chabbat

Chabbath Vayé'hi

Entrée Vendredi 21 Décembre : 16h38

Sortie Samedi 22 Décembre : 17h51

Vendredi soir

Arvith à 17h30

Samedi

Cha'harit à 09h30 (Odou)

Haphtara chantée par :

David Méguira

Min'ha à 16h15

Séoudah Chlichite offerte par :

ACIA

Arvith à 17h51



Vayé'hi (Genèse 47, 28 – 50, 26)

Jacob vit les 17 dernières années de sa vie en Égypte. Avant sa mort, il demande à Joseph de faire le serment qu'il l'enterrera en Terre Sainte. Il bénit les deux fils de Joseph, Manasseh et Ephraïm, les élevant au statut de ses propres fils comme fondateurs de tribus au sein du peuple d'Israël. Le patriarche souhaite révéler la fin des temps à ses enfants, mais il en est empêché. Jacob bénit alors ses fils, attribuant à chacun le rôle de sa tribu : Judah produira des chefs, des législateurs et des rois ; les prêtres viendront de Lévi, les savants d'Issakhar, les navigateurs de Zévouloun, les maîtres d'école de Chimone, les soldats de Gad, les juges de Dan, les producteurs d'olives d'Acher, etc. Ruben est blâmé pour avoir « troublé le mariage de son père », Chimone et Lévi pour le massacre de Chekhem et le complot contre Joseph. Naphtali se voit attribuer la rapidité d'une gazelle, Benjamin la férocité d'un Loup et la beauté et la fertilité sont promises à Joseph. Un long convoi funéraire composé des descendants de Jacob, des ministres de Pharaon, des nobles de l'Égypte et de la cavalerie égyptienne accompagne Jacob dans son dernier voyage vers la Terre Sainte, où il est enterré dans la grotte de Makhpela à Hébron. Joseph meurt à son tour en Égypte à l'âge de 110 ans. Lui aussi ordonne que ses ossements soient sortis d'Égypte pour être enterrés en Terre Sainte, mais cela ne se produira que lors de l'Exode des Israélites d'Égypte bien des années plus tard. Avant sa mort, Joseph transmet aux Enfants d'Israël le testament qui sera le ferment de leur espoir et de leur foi dans les difficiles années à venir : « Hachem se souviendra de vous et vous fera sortir de ce pays vers celui qu'Il a promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob. »

EXPOSITION PHOTO



Notre ami Marc Trigalou
nous convie au vernissage
de son exposition
MORCEAUX CHOISIS
qui aura lieu le
dimanche 16 décembre
à partir de 16h30

À l'espace Gainville
à Aulnay sous Bois